

ABONNEMENTS

LYON

Un an. 7 fr.
Six mois. 4 »

DÉPARTEMENTS

Un an. 9 fr.
Six mois. 5 »

ÉTRANGER

Selon les droits de poste.

Les abonnements sont reçus à partir du 1^{er} de chaque mois; ils se payent d'avance au bureau du journal ou en mandats sur la poste à l'ordre du direct.-gérant. L'administration ne répond pas des abonnements qui seraient contractés chez ses dépositaires et desservis par ces derniers.



LA VÉRITÉ

JOURNAL DU SPIRITISME

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Bureaux: à Lyon, rue de la Charité, 18.

Dépôts: à LYON, chez les principaux Libraires, et à PARIS, chez LEDOYEN, Libraire, au Palais-Royal.

AVIS

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Néanmoins, malgré la mesure ci-dessus, les divers travaux publiés dans la *Vérité*, n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le spiritisme lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX, MÉDIUM.

AVIS.

Nous prions les Abonnés en retard de vouloir bien nous faire parvenir le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

AGENTS DE LA RÉVÉLATION.

(3^e article. — Voir le dernier numéro.)

Tous nos articles s'enchaînent, aussi bien ceux que nous avons écrits sur la *Philosophie du Spiritisme* (1^{re} année), que ceux publiés sur la *Théologie du Spiritisme* (2^{me} année). Par conséquent, nous écrivons pour les lecteurs qui suivent le développement de notre pensée; quant à ceux qui l'ignorent, nous les renvoyons forcément aux articles déjà publiés.

Done, nous avons dit (*Spiritisme sur la terre et dans les mondes inférieurs*, ainsi que dans plusieurs autres articles, *Passim*) que les hébreux avaient été un peuple élu de Dieu, dans un monde imparfait comme le nôtre, noyau nécessaire sur lequel devait s'appuyer la céleste révélation, et qui devait être préservé de tout contact idolâtrique et étranger, soit des incarnés autres que lui, soit des mauvais Esprits.

Les juifs vivaient sous une loi divine, établie par des signes et des miracles, confirmée par les prodiges les plus extraordinaires, et fondée d'un côté sur de grandes promesses, et de l'autre, sur de terribles menaces. Dieu les avertit très-souvent de ne point abandonner cette loi, et de ne point permettre qu'aucune coutume, ou cérémonie étrangère, s'introduisît parmi eux. Ces précautions, qui avaient pour but de les garantir des désordres des nations païennes qui les environnaient, pouvaient aisément, comme l'événement ne le justifie que trop, faire naître de violents préjugés contre toute révélation future, quoique fondée sur l'autorité de Dieu lui-même. Pour les prémunir contre de tels préjugés, et pour les rendre inexcusables, il était à propos de les avertir de bonne heure, et souvent, du changement qui devait arriver, afin qu'ils ne pussent point, sous le prétexte de se tenir inviolablement attachés à la première alliance de Dieu, rejeter la seconde, quand le temps de sa manifestation serait venu. On trouve dans le vieux Testament plusieurs prophéties qui tendent à ce but: c'est dans cette vue que Dieu a déclaré plus d'une fois qu'il ne prenait aucun plaisir aux sacri-

fices et aux oblations, aux nouvelles lunes et aux sabbats; déclarations étranges, si l'on considère qu'il avait lui-même ordonné toutes ces choses (comme prescriptions temporaires et passagères, destructibles à un nouvel avènement); mais très-naturelles en définitive, si l'on fait attention aux fréquentes prédictions d'une nouvelle et meilleure alliance qu'il voulait établir avec son peuple. On donne souvent au prophète Isaïe le titre de prophète *évangélique*, à cause du grand nombre de prophéties, et de prophéties expresses, qu'on trouve dans ses révélations touchant Jésus-Christ et sa doctrine future. Or, ce prophète, dès l'entrée même de son ministère, montre le peu de prix des ordonnances purement légales: « Qu'ai-je affaire, dit-il, parlant au nom de l'Éternel, qu'ai-je affaire de la multitude de vos sacrifices? Je suis rassasié d'holocaustes de moutons et de la graisse des bêtes grasses; je ne prends point de plaisir au sang des bœufs, ni des agneaux, ni des boucs... (verset 1, 14); mon âme hait vos nouvelles lunes et vos fêtes solennelles; elles me sont désagréables, je suis las de les supporter. » (Nous avons vu plus haut les anges mandataires prendre le nom du Très-Haut, nous voyons ici expressément un incarné faire de même en vertu du don de prophétie.)

Il fallait donc que le Christ fût annoncé et prédit aux juifs, il l'a été par une multitude de prophètes.

Mais le passage le plus remarquable en ce genre, et qui mérite le plus notre attention, c'est la prophétie de Moïse lui-même rapportée au chapitre xviii du *Deutéronome*, v. 15. — « L'Éternel ton Dieu, dit-il aux Israélites, te suscitera un prophète *comme moi* (1) d'entre tes frères; vous le verrez. » La même chose est répétée au verset 18: « Je leur susciterai (c'est Dieu qui parle à Moïse) un prophète comme toi d'entre leurs frères, et je mettrai mes paroles en sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui aurai commandé. » A quoi il ajoute: « Et il arrivera que celui qui n'écouterait point mes paroles qu'il aura dites en mon nom, je lui en demanderai compte. » Vous voyez là une déclaration manifeste de la part de Dieu, au temps même de l'établissement de la loi du Sinaï, d'un autre prophète semblable à Moïse, qui devait s'élever un jour comme un nouveau législateur, à qui tous les juifs seraient obligés de rendre obéissance.

(1) C'est-à-dire revêtu de la forme humaine et incarné ici-bas.

Nous lisons au chapitre xii des *Nombres* que Marie et Aaron commencèrent à s'élever contre l'autorité de Moïse. « Est-ce que l'Eternel a parlé seulement par Moïse, disaient-ils? (verset 2.) N'a-t-il point aussi parlé par nous? » Cette querelle allait avoir probablement des suites si fâcheuses, que Dieu, par ses Esprits, jugea à propos d'intervenir; et voici quelle fut sa décision (vers. 6, 7, 8): « S'il y a quelque prophète parmi vous, moi qui suis l'Eternel, je me ferai connaître à lui par vision, et je parlerai à lui par songe. Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, qui est fidèle dans toute ma maison; je parle avec lui *bouche à bouche, même clairement et non par énigmes; et il voit la ressemblance de l'Eternel* (1)? Pourquoi donc n'avez-vous point craint de parler contre mon serviteur Moïse? » Voilà une déclaration positive de la grande différence qui devait exister entre Moïse et les autres prophètes.

A l'égard des autres prophètes, Dieu dit qu'il leur parlerait en vision et en songe; mais pour Moïse, il assure qu'il s'entretenait familièrement avec lui bouche à bouche, ou comme il est dit dans un autre endroit, face à face (2). C'était donc en cela que consistait une des grandes prérogatives de Moïse, sa prééminence; et c'est en cela même que les autres prophètes d'Israël ne lui furent point semblables.

Les Juifs modernes ne se sont point écartés en ceci de l'opinion de leurs ancêtres. Nous avons vu des rabbins, dont nous allons rapporter l'opinion. Ils distinguent Moïse de tous les autres prophètes, et ils appellent le plus haut degré d'inspiration, le degré de Moïse, *gradus Mosaïcus*. La différence qu'il y a entre ce degré, et tous les autres, consiste, selon eux, dans ces quatre choses: 1° Moïse n'eut ni songes, ni visions; 2° il fut éclairé immédiatement de Dieu, par le canal d'un grand archange à lui incorporé (3); 3° son esprit n'était jamais troublé ou épouvanté par l'inspiration prophétique: car Dieu lui parlait comme un homme parle à son ami; 4° il pouvait prophétiser en tout temps, quand il voulait, au lieu que les autres ne prophétisaient que dans de certains temps particuliers, lorsque la parole de Dieu leur était adressée.

Moïse déclare aux Juifs, nous l'avons vu, qu'il naîtra un prophète semblable à lui; et si nous recherchons dans l'histoire l'accomplissement de cette prophétie, nous trouvons qu'elle convenait très-exactement au caractère de notre divin Sauveur, et à nulle autre personne, soit avant, soit après lui. Tous les prophètes du vieux Testament ont eu des visions et songé des songes; tous ceux du nouveau Testament n'ont pas été plus favorisés. Saint Pierre eut une vision, saint Jean en a eu plusieurs, saint Paul a eu des visions et des songes; mais Jésus-Christ n'a point été borné à de tels privilèges: il a vécu dans une communication intime et immédiate avec Dieu: il a été le Messie; son Esprit est encore au milieu de nous et préside, comme Allan-Kardee l'affirme, au grand mouvement du Spiritisme actuel.

PHILALÉTHES.

(La suite au prochain numéro.)

(1) Par les anges ses envoyés.

(2) Mais remarquez-le bien, Moïse ne voyait toujours que sa ressemblance, ainsi qu'il a été dit plus haut.

(3) Bien entendu nous ne rapportons ici que l'opinion des Rabbins.

LES PRÉCURSEURS DU SPIRITISME.

LES MYSTIQUES.

(4^e et dernier article.—Voir le précédent numéro.)

» Qu'on récapitule les divers privilèges de madame Guyon.
» 1^o Elle parle avec son directeur le langage des anges, qui n'a pas besoin de sons articulés.

» 2^o Elle est en communication avec les saints.

» 3^o Elle a des visions, jouit du vol d'esprit et de l'extase.

» 4^o Elle a des « intelligences de la communication qui eut lieu pendant la Cène entre Jésus-Christ et saint Jean; et ses intelligences n'étaient pas des idées ou des hypothèses, mais des intelligences d'expérience. »

» 5^o Elle fait des miracles, et il émane d'elle une vertu divine par le moyen de la parole de son céleste époux: « Notre-Seigneur me donnait, dit-elle, le pouvoir d'un Dieu sur les âmes. »

» 6^o Epouse du Christ, renouvelant son mariage tous les ans, elle mettait sa gloire à lui obéir, mais aussi elle « apprenait ce que c'était que de commander par le Verbe et d'obéir par le même Verbe. Je trouvais en moi Jésus-Christ commandant et obéissant également. » *Ibid.* p. 126.

» Madame Guyon eut beaucoup d'apparitions. Celles du démon (nous dirions aujourd'hui des mauvais Esprits), jouent dans sa vie un rôle considérable. Elle eut aussi beaucoup de visions, d'extases, de jouissances spirituelles de tout genre. Elle eut surtout beaucoup de succès et de tribulations où son amour-propre joua un grand rôle. En somme, elle s'est fait aux yeux du monde incrédule qui l'entoure, un tort irréparable par les excentricités de sa vie, de ses idées, de ses affections, de ses écrits et de ses œuvres.

» Mais sa vie offre un ensemble de phénomènes physiologiques d'un intérêt infini, dignes d'une étude sérieuse, et aujourd'hui facilement impartiale. »

Elle était un médium complètement mécanique, car il fallait d'elle un entier abandon. Elle écrivit ainsi le *Traité complet de la vie intérieure*, puis les *Commentaires sur l'Écriture sainte*, qui lui furent dictés mot par mot; et si rapidement qu'elle n'aurait pu copier, dit-elle, en cinq jours ce qu'elle écrivit en une nuit.

Son *Commentaire sur le Cantique des Cantiques* fut rédigé en un jour et demi, encore reçut-elle des visites; la vitesse fut si prodigieuse que son bras enfla et devint raide. Ayant égaré son *Commentaire sur les juges*, on le lui dicta une seconde fois; après avoir retrouvé son premier manuscrit, elle reconnut que l'ancienne et la nouvelle dictée étaient en tout parfaitement conformes entre elles.

Elle ne fut pas visitée que par de bons Esprits, ainsi que nous l'avons déjà dit. Il y avait des apparitions horribles; pendant plusieurs nuits, à minuit, il se fit dans sa chambre un tintamarre effroyable; elle était secouée dans son lit et soulevée d'un pied. Enfin un jour elle fut terrassée par un mauvais Esprit qui lui donna un coup dont elle eut grande peine à guérir.

» Elle s'explique très-amplement sur l'état apostolique où elle se trouvait, quand elle fit la connaissance de Fénelon. Elle disserte fort largement sur l'état de vision et les visions, sur l'extase, sur le ravissement, sur le vol d'esprit, sur les dons et les grâces extraordinaires, sur la prophétie, sur l'inspiration. Elle donne sur la dictée divine des indications qu'on chercherait en vain dans Swedenborg, qui se glorifiait d'en jouir, dans saint Martin et même dans Jacques Boehme qui n'ignoraient pas la matière. Quant aux rapports entre les âmes mystiques, elle en parle en plusieurs endroits. Elle traite de la maternité et de la filialité d'une manière très-précise. Elle cite des faits et expose une théorie de communication des grâces qu'établissent ces rapports. Elle ne se borne pas à des indications générales; elle en donne au contraire de très-spéciales, très-individuelles. Et de toutes ces choses rien n'est jeté dans ces pages au hasard; au contraire elle les in-

voque à l'appui de sa doctrine et en appelle, pour les faits qui sont de nature à les confirmer, au témoignage des hommes les plus honorables. Si elle se plait, dans l'occasion et pour le besoin de sa cause, à se qualifier de femme ignorante, elle est bien loin d'écrire sans plan ni méthode, sans aucune vue d'ensemble. Elle a évidemment des prétentions contraires, et si l'on avait bien voulu la laisser s'expliquer, elle nous aurait appris bien des choses que nous ignorerons toujours. Mais loin de lui en donner la faculté, on la réduisit à un état de crainte tel, que bientôt elle cessa toute espèce d'indication sur ses études. Pour mieux nous faire comprendre, prenons un fait, un de ces dons extraordinaires et très-sensibles qu'elle admettait, les plénitudes ou les surabondances des grâces qui l'envahissaient elle-même intérieurement et spirituellement, mais avec des effets organiques sensibles au point de déborder d'elle pour se communiquer à d'autres. Comment? C'est ce qu'elle n'entreprend pas de nous expliquer, mais quant au fait, elle nous l'apprend dans plusieurs endroits de sa biographie, dans quelques textes de son Commentaire de la Sainte Ecriture et dans ses lettres. Dans ces dernières, par exemple, elle écrit au duc de Chevreuse.

» Pour la communication aux autres, vous savez ce que vous en avez éprouvé vous-même, et il y a tant d'autres personnes qui l'ont éprouvé comme vous, que vous pouvez le dire à M. de Meaux, et M. Beauvilliers aussi; car cela est nécessaire pour la gloire de Dieu.» Corresp. de Fénelon, t. VII, p. 44.

» Certes voilà un fait bien ambitieux, bien important, s'il est possible; bien décisif, s'il est historique. Or, comment ne le serait-il pas, puisqu'il paraît constaté par le duc lui-même, par un ami de Bossuet et de Malebranche, comme de Fénelon. Madame Guyon jouissait bien de la présence continue de Dieu, Dieu la gardait, la défendait continuellement contre toute sorte d'ennemis, Il prévenait ses moindres désirs ou les corrigeait lorsque la vivacité les lui avait fait commettre (*Vie*, I, 125).

» Telle était l'intimité entre elle et le bien-aimé de son âme, que son cœur en lui parlant n'avait pas besoin de paroles; son langage était entendu de lui, comme elle entendait elle-même le silence profond du Verbe toujours éloquent qui parlait dans le fond de son âme (I, 126).

» Il en était de sa plume comme de ses lèvres; Dieu lui faisait écrire des lettres auxquelles elle n'avait guère de part que par le mouvement de la main, et quand elle écrivit son *Commentaire sur l'Ecriture-Sainte*, ce fut avec une vitesse incroyable; car la main ne pouvait presque suivre ce que l'Esprit dictait (II, 228). Cette dictée elle a soin de l'expliquer; elle ne se borne pas, comme Swedenborg, à l'alléguer.

» Elle écrivait, dit-elle, par l'Esprit intérieur et non par son esprit; aussi sa manière d'écrire à elle fut-elle dès-lors toute changée; si bien que ceux qui la voyaient disaient qu'elle avait un esprit prodigieux. « Elle savait bien qu'elle n'avait que peu d'esprit, mais qu'il lui était arrivé quelque chose de semblable à l'état où se trouvaient les apôtres après avoir reçu le Saint-Esprit (II, 28).

» Elle avait reçu, sans le comprendre, le don de discernement des Esprits, de donner à chacun ce qui lui était propre. Revêtue tout à coup d'un état apostolique, elle distinguait l'état des âmes de ceux qui lui parlaient avec une telle facilité qu'ils en étaient surpris. (*Sa Vie*, écrite par elle-même, t. II, p. 187).

» Religieux, prêtres, hommes du monde, filles, femmes, tous venaient les uns après les autres. Et Dieu me donnait de quoi les contenter tous d'une manière admirable, sans que j'y pensasse; rien ne m'était caché de leur état intérieur et de ce qui se passait en eux. » (*Ibid.* 188).

» Et pour qu'on ne se trompe pas sur la portée de ces paroles, elle ajoute: « Notre-Seigneur me donna le pouvoir d'un Dieu sur les âmes (133). » Nous avons déjà cité cette parole, nous y revenons à cause de son importance.

» A ses yeux cela était tout simple, car ce n'était pas pour sa personne, pour son intérêt à elle. C'était pour le service de son apostolat, de son ministère spirituel qu'elle recevait ces dons (charismes) apostoliques. Plus d'une fois elle sentit sa qualité de mère spirituelle, car Dieu lui donnait un je ne sais quoi pour la perfection des âmes (II, 117); mais elle y gagnait sans cesse elle-même; car plus elle allait en avant, plus son esprit se donnait, se livrait et se perdait en son souverain qui l'attirait à soi (II, 36). »

Que conclure de toute cela? C'est que le spiritisme, c'est-à-dire la doctrine qui affirme les rapports du monde visible avec le monde invisible est déjà dans les âges antiques et intermédiaires, dans les âges modernes et contemporains. De nos jours seulement cette doctrine a été rationnellement expliquée, parce que le spiritisme est la préparation de l'avènement de l'Esprit et l'aurore de l'avenir divin.

A. P.

MANIFESTATIONS SPIRITES.

Les phénomènes mystérieux qui se sont passés naguère à Poitiers et ceux qui se produisent en ce moment même à Marseille (voir le dernier numéro), ne sont pas nouveaux; et c'est précisément là ce qui fait notre force. *La Vérité* a déjà relaté une foule de manifestations analogues. Citons encore les suivantes que nous prenons au hasard parmi bien d'autres :

En 1475, une infestation se déclare à Sanminiato, dans la maison d'un avocat nommé Jean de Bouromanis; des pierres d'un grand volume sont lancées dans la maison par des agents invisibles, rejetées dehors ensuite après les passants; tout est brisé dans l'intérieur du logis; les plus gros meubles sont emportés par les fenêtres, comme s'ils s'envolaient, puis reviennent de même; des coups sont frappés partout; ils retentissent sur les murs, sur les meubles; ils causent une violente douleur aux personnes. Le vacarme dure cinq mois, au vu de tous les habitants de la ville et de celle de Florence, qui en est voisine. La jeune fille de l'avocat, but principal de ces violences, devient folle, puis possédée, furieuse. Des parents et des amis dévoués la portent de force à Vallombreuse; elle y est délivrée après trois jours de prières.

En 1746, à Amiens, Augustin Leleu, veuf, âgé de 36 ans, contrôleur des droits du duc de Chaulnes, demeurant rue de l'Aventure, paroisse Saint-Jacques, se plaignit que sa maison fût infestée depuis quatorze ans, et fit entendre plusieurs témoins qui attestèrent en effet que cette infestation existait longtemps avant qu'il l'habitât. Madame d'Armanville, qui l'avait habitée précédemment, avait été pincée dans son lit, et Marie Bullot avait été frappée jusqu'à être noire de coups. Un voisin, J.-B. Heu, avait entendu de sa demeure des vacarmes épouvantables dans cette maison: tantôt c'était des planches qu'on jetait, la clochette qui sonnait toute seule, etc.

Arrivons aux plaintes de M. Leleu. Celui-ci fait un long narré des importunités qu'il éprouve, trop long pour le rapporter en détail. Un jour il a entendu décharger plusieurs voitures de briques contre ses fenêtres, heurter plusieurs coups, tousser, quoiqu'il n'y eût personne et que les portes fussent fermées. Tantôt il lui semblait entendre qu'on essayait d'ébranler la maison, comme si on eût voulu la renverser; les portes en étaient tenues fermées pendant une demi-heure sans qu'on pût quitter la chambre. On frappait sur les tonneaux; il semblait qu'on arrachât un des degrés de la cave, qu'on le jetât sur un autre. En plein jour on entendait balayer le grenier; on roulait des pierres, on comptait de l'or, etc., etc. — Le R. P. Archange, capucin, atteste que madame Leleu, plusieurs fois, avant de mourir, l'a consulté sur cette infestation. — Jos. Sulliette déclare que, ayant passé sept semaines dans cette maison, pen-

dant la nuit, il a plusieurs fois entendu monter et descendre l'escalier, frapper, entrer, faire différents bruits dans la salle, dans un cabinet, dans la cave, traîner comme un drap sur l'escalier, comme une carcasse dans la cour, voltiger, et un vent impétueux s'élever. Une fois on lui a pressé la tête; une autre fois il a vu une lumière éclairant la cour, etc. — François Mille, maçon, a entendu frapper trois coups si fort, qu'il en tressaillit.

Catherine de Lâtre avait habité quatre ans ce logis, et déclare avoir entendu souvent descendre et monter l'escalier, vu danser toutes les chaises, sortir des flammes du grenier, ouï frapper à toutes les portes, senti un poids sur son bras, etc.

Antoinette Desgranges y avait demeuré un an; le jour et la nuit elle a entendu grand bruit dans l'allée, rouler une boule sur le grenier, hurler, tousser, frapper, etc.

Gabrielle Dobremelle, qui l'a habité deux ans, a entendu jeter des tuiles sur le plancher, sans pourtant qu'on en vit; remuer de la vaisselle, grand nombre de gens parler ensemble, etc.

Marie Jumel, qui demeurait vis-à-vis, a vu comme des fusées sortir du grenier, entendu pousser des eris, etc.

Bref, Geneviève Bouché, Thérèse Gouchon, Catherine Le Maire, Rose Breuil, la veuve Bachelier, Etienne Flais, la dame de Coitière, etc. attestent tous avoir entendu les uns, battre de la caisse, les autres, hurler frapper aux portes, jeter des pierres, marcher, etc.

MM. Gaudière, prêtre, et Le Scellier, chanoine régulier, qui voulurent y passer une nuit, déclarent aussi avoir perçu divers bruits ne pouvant venir que d'une cause extraordinaire. Ils y passèrent encore la nuit du 21 au 22 février, et sentirent à quatre reprises un ébranlement universel de la maison. Ils étaient agités sur leurs sièges; les fenêtres de la cave et du grenier, étaient si violemment agitées, qu'ils en furent épouvantés, car il leur semblait que l'appartement allait s'écrouler. Ils entendirent aussi un jargon inintelligible; etc. — M. de Rodes, qui voulut y passer quelques nuits, entendit des choses non moins extraordinaires.

— Le père Richard, auteur de cette relation, rapporte ce qu'il a vu et entendu lui-même, dans cette maison qu'il a visitée exactement et confirme ce que nous venons de citer d'après lui. (*Lettre sur les apparitions*).

Au mois de février en 1845, une maison de la rue des Grès, à Paris, fut presque démolie par des projectiles volumineux. Lancés on ne sait d'où à toutes les heures du jour et de la nuit. Tout fut brisé à l'intérieur; les portes et les fenêtres furent enfoncées. Ni les agents de police, ni les militaires qui leur furent adjoints, ne reconnurent jamais une main ni un point de départ, les physiciens et les mécaniciens demeurèrent à court d'explications; les agents les plus habiles de la police furent sur pied de jour et de nuit pendant quinze jours; tout demeura inutile. Le négociant qui l'occupait, dégoûté enfin et ruiné, se retira, et le désordre cessa. Tous les journaux du temps en entretenirent le public.

Plusieurs maisons sont dans le même cas sur toute la surface de la France, à Bordeaux, à Marseille, à Paris, à Versailles, à Bruxelles, et partout la même impossibilité de découvrir un coupable, un point de départ visible... C'est dans tous les pays la même chose. Ainsi voilà, dit l'*Illustration anglaise* du 8 octobre 1853, p. 289, un fait attesté par plusieurs Européens habitant Sumatra, entre autres par plusieurs officiers de l'armée, tels que M. Van Kesinger S. Michiels, commandant l'armée des Indes hollandaises en qualité de major général.

« La maison de Monsieur le contrôleur Van Kesinger, le 1^{er} août 1830, fut assaillie à l'extérieur par une grêle de pierres qui tomba sans discontinuer depuis neuf heures du soir jusqu'à dix heures et demie du matin, sans qu'il fût possible aux quatorze personnes de garde qui entouraient la maison, de découvrir d'où ces pierres pouvaient provenir. Mais à dix heures et demie, ce fut bien

plus extraordinaire puisque rien ne frappa plus à l'extérieur, mais que tout recommença devant nous à l'intérieur, les pierres ne tombant que d'une hauteur de trois ou quatre pieds au-dessus de nos têtes, sans qu'il nous fût possible de rien apercevoir de plus. Cette pluie intérieure et sans cause de pierres volcaniques dura onze jours consécutifs, jour et nuit, à l'exception de quelques heures. Un jour nous entendimes un plus grand fracas que d'ordinaire, c'était un morceau de fourneau de la cuisine qui arrivait par la même voie, et encore tout chaud. Une circonstance bien remarquable, c'est que pendant qu'enfermés dans la même pièce nous ne voyions absolument rien que les pierres, une petite fille indigène, âgée d'environ sept ans, criait qu'il se trouvait quelqu'un derrière elle qui ne cessait de la pousser. »

Tous les témoins honorables qui ont envoyé cette relation à l'*Illustration* et qui l'ont signée ont offert d'attester par serment tout ce qu'ils venaient de raconter.

Cet analogue parfait de nos mitrillades européennes et spiritées a donc duré onze jours consécutifs, précisément comme celle qui commença le 1^{er} juin 1860, rue des Noyers, 46.

Et constamment, remarquez-le bien, la police n'aboutit à aucune découverte. — (Extrait de MIRVILLE.) X.

BIBLIOGRAPHIE.

LES DUPES DU CŒUR (1).

Nous n'aimons pas en général le genre *roman* qui est trop frivole et détourne des lectures instructives et sérieuses. Si nous avons une exception à faire, c'est bien pour le volume que nous annonçons. M. Honoré Benoist semble en effet n'avoir que très-secondairement disposé les événements de son récit, et avoir voulu qu'ils servissent de cadre et de prétexte à de belles pensées sur Dieu, sur l'âme, et sur les conditions de la vie future. Il conclut ainsi sur la personnalité divine. « D'où vient-elle cette intelligence qui anime nos mouvements? L'univers tout entier serait-il moins parfait qu'une partie de lui-même, que l'homme, la brute, la plante elle-même qui sentent à des degrés différents, mais qui sentent. Un infini sans âme peut-il avoir donné naissance à une multitude d'êtres intelligents? »

Citons encore ce beau fragment sur la préexistence prouvée par nos penchants natifs. « Comment expliquer la science innée, sans admettre une existence antérieure, dont l'âme a des reminiscences à son insu? Pie de la Mirandole qui était à dix ans, aussi savant que les plus savants, aussi profond que les plus grands philosophes, n'avait pas appris. Sa science n'était-elle pas la reminiscence des connaissances acquises dans une vie antérieure récente, très-récente sans doute? N'ayant plus rien à acquérir au milieu du monde d'alors, déclassé au milieu de l'humanité de ce temps, s'il y eût vécu de nombreuses années, le célèbre enfant mourut, possédant toutes les connaissances possibles pour l'époque, à l'âge où les autres enfants font leur premier pas dans le vaste et fertile domaine de la science. Et Mozart? Où pouvait-il à quatre ans avoir appris la musique? Et tant d'autres? et tous enfin tant que nous sommes, qui naissons avec une aptitude particulière, une propension innée? »

On le voit par ces passages qui ne sont pas les seuls, M. Honoré Benoist parle non seulement à la curiosité, mais encore à l'intelligence. C'est pourquoi nous signalons son livre conforme aux enseignements du spiritisme. A. P.

(1) Chez Cournot, éditeur à Paris.

Pour tous les articles non signés :

LE DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX.